

« La radicalisation n'est pas un aller sans retour »

Entretien avec Farid Grine

Farid Grine, traducteur et interprète originaire d'Oran en Algérie, est aumônier musulman dans les prisons françaises depuis 2007. Les extraits présentés ici d'un entretien mené en novembre 2021 apportent un éclairage inédit sur la diversité des trajectoires des détenus radicalisés ainsi que des pédagogies/stratégies de déradicalisation.

En quoi l'afflux de personnes poursuivies et détenues pour « terrorisme islamiste » a-t-il changé votre pratique d'aumônier ?

Lorsque j'étais aumônier, ma fonction consistait à accompagner les détenus dans leur pratique religieuse. C'était un travail assez paisible, par rapport à ce que je fais maintenant. J'aurais pu rester dans cette dynamique mais, en 2013-2014, le flux de personnes judiciairisées dans des affaires dites « TIS » (terroristes islamistes) est devenu très important. Il y avait des retours de Syrie, des personnes impliquées dans des attentats, des personnes qui cultivaient leur radicalité en prison, parfois qui « contaminaient » d'autres personnes. Dans mes questionnements, j'ai voulu passer du pourquoi au comment : comment essayer d'aider ces personnes à se distancier du discours radical ?

En tant qu'aumônier, j'ai mené beaucoup d'entretiens, y compris avec des femmes et des mineurs, à la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis. J'ai participé à tous les dispositifs que l'administration pénitentiaire a établis, comme les UPRA (unités de prévention

de la radicalisation), puis les QER (quartiers d'évaluation de la radicalisation). J'ai obtenu des premiers résultats, de personnes qui se sont effectivement distanciées du discours radical. C'est un cheminement, bien sûr, et je me suis cassé les dents à plusieurs reprises mais, quand on s'inscrit dans un tel projet, il faut d'abord y croire. Et je crois que c'est possible. La radicalisation n'est pas un aller sans retour.

Quels sont les défis propres à l'action en milieu fermé ou ouvert ?

Aujourd'hui, je continue de travailler à 20 % en milieu fermé et à 80 % en milieu ouvert. En prison, j'interviens en tant qu'aumônier dans les QPR (quartiers de prise en charge de la radicalisation). Je rencontre des détenus à la demande de l'administration. Certains peuvent refuser, d'autres sont réfractaires. Il faut créer le lien de confiance avec eux, à travers des entretiens individuels et l'animation d'ateliers collectifs. En milieu ouvert, j'interviens auprès de personnes qui nous sont adressées par ordonnance judiciaire. Ces personnes sont dehors mais sous contrôle de la justice. Il peut s'agir de post-sentenciel (avec des personnes qui ont purgé leur peine) ou de pré-sentenciel (avec des personnes qui sont dans l'attente de leur jugement). J'agis en tant que médiateur interculturel et du fait religieux dans une structure dénommée PAIRS 75 (Programme d'accompagnement individualisé

et de réaffiliation sociale)¹, qui s'est constituée en réponse à un appel d'offres du ministère de la Justice. Notre équipe se compose de travailleurs sociaux, d'éducateurs spécialisés, de conseillers d'insertion professionnelle, de médiateurs du fait religieux et de psychologues.

L'idée de créer des dispositifs en milieu ouvert est apparue après l'attentat contre le père Jacques Hamel à l'église de Saint-Étienne-du-Rouvray le 26 juillet 2016. L'un des agresseurs était sous bracelet électronique. La Justice a donc commencé à réfléchir à un dispositif pour prendre en charge les personnes judiciarisées en milieu ouvert. Un premier programme dénommé RIVE (Recherche et intervention sur les violences extrémistes) a été créé et la Justice, qui avait repéré mon travail en prison, a préconisé de faire appel à moi. J'y ai participé pendant deux ans. Puis, comme il s'agit d'appels d'offres, il y a eu renouvellement de marché et PAIRS a été élaborée.

Dans quelle mesure mobilisez-vous des références religieuses dans votre approche ?

Mon appellation officielle est « médiateur interculturel et du fait religieux » et elle constitue une plus-value essentielle du dispositif dans lequel je travaille. Pendant longtemps, les dispositifs de prise en charge se sont caractérisés par une absence du religieux, eu égard à la réticence historique de l'État français à aborder ces questions. Or, si les facteurs sous-jacents de la radicalisation sont multiples, le discours des personnes radicalisées est un discours religieux et il faut

le prendre au sérieux. À un moment donné, on ne pouvait pas ne pas parler de religion ! Petit à petit, cette approche a gagné en légitimité. La radicalisation est un phénomène complexe et multifactoriel ; l'accompagnement à la distanciation radicale doit donc être lui aussi pluridisciplinaire. Mais ma fonction spécifique est de proposer un discours religieux alternatif. J'ai pu développer plusieurs étapes. La première est l'évaluation et la connaissance du parcours de la personne. Il s'agit d'essayer de connaître les facteurs et la nature de son embrigadement : s'agit-il d'un embrigadement idéologique ou relationnel ? Bien sûr, il n'existe pas d'embrigadement purement relationnel ou purement idéologique. Il est aussi important de connaître les modalités de son arrestation et de son incarcération (isolement ou détention ordinaire). La deuxième étape consiste à élaborer conjointement un référentiel commun difficilement contestable, qui s'appuie sur le Coran comme texte primaire, associé à la logique et au bon sens. Je propose aussi des clés de lecture, notamment la proscription de la lecture fragmentaire et décontextualisante, la sensibilisation à la dimension historique de la société qui a reçu le message de l'islam, et la nécessité de distinguer entre les versets circonstanciels et les versets valables pour toujours. En troisième lieu, j'introduis la notion du doute et du questionnement à travers l'identification des contradictions qui se trouvent dans l'idéologie radicale.

Quand je suis avec quelqu'un et que j'échange avec lui, j'imagine trois choses : que c'est

1 Pour une évaluation de ce programme, voir Marc Hecker, « Djihadistes un jour, djihadistes toujours ? Un programme de déradicalisation vu de l'intérieur », *Études de l'IFRI. Focus stratégique*, 102, février 2021.

la personne la plus sachante du monde, la plus radicalisée du monde et la plus intelligente du monde. Je ne débats jamais pour arnaquer ni pour mentir. Il y a une phrase que je répète souvent : si j'avais une baguette magique pour déradicaliser les gens, je ne l'utiliserais pas. Il faut que ça vienne d'eux. Et puis il y a aussi toujours cette idée que c'est eux et moi contre la radicalisation, et non pas moi contre eux. Je les rassure enfin sur le fait que l'objectif n'est pas de les rendre moins musulmans, ni de réduire ou de reléguer leur foi.

Comment évaluez-vous la politique de déradicalisation en France ?

Elle s'améliore. C'est un phénomène nouveau et on a appris à faire ce travail dans la douleur. J'ai pu rencontrer des djihadistes français qui ont été actifs à d'autres époques, des anciens combattants de Bosnie, des gens d'Al-Qaïda. La nouvelle génération appartient à une autre catégorie. On ne peut pas répliquer ce qui se faisait dans le passé. Je pense qu'on a évolué mais qu'il y a encore à faire. Il existe quatre niveaux de sortie du discours radical : le premier, le plus concret, c'est de ne plus récidiver, même si on continue de croire et de véhiculer le discours radical ; le deuxième, c'est de devenir hermétique au discours radical ; le troisième niveau, c'est la capacité à déconstruire le discours radical ; et le quatrième, qui concerne très peu de personnes, bien que j'en ai connues, c'est de pouvoir proposer un discours alternatif. Judiciairement, l'État se contente souvent

du premier niveau, mais je pense qu'il faudrait pousser plus loin et élaborer un bouclier doctrinal permettant de ne pas être touché par la propagande.

J'essaierais notamment de reproduire les expériences réussies. Je ne parle pas d'un modèle en particulier, qui s'appliquerait partout, mais du travail des soldats de l'ombre, qui ont réussi à accompagner des personnes à se distancier du discours radical. Je pense qu'on doit aussi mobiliser ce qu'on appelle les « pairs aidants », c'est-à-dire des personnes qui sont passées par là, qui ont travaillé, qui se sont senties capables de proposer des alternatives. Pour l'instant, nous n'avons que Mourad Benchellali² mais, à mesure que le temps passe, d'autres pourront apporter beaucoup.

- 2 Arrêté au Pakistan en 2001 par les autorités américaines après avoir participé à un camp d'entraînement d'Al-Qaïda en Afghanistan, Mourad Benchellali passe deux ans et demi en détention à Guantanamo, puis est incarcéré en 2004 pour association de malfaiteurs à la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis. Relaxé en 2009, il est désormais formateur en insertion et participe aux initiatives de lutte contre la radicalisation.